

Groupe « Eau » d'ATTAC : compte rendu de la réunion du 23 janvier 2013

Participants : Yves Borde, Paul Jérémie, Jean Lalanne, Annie Palazzi, Pascal Ténèze, Stéphane Wagner

1/ Réalisation de fiches pédagogiques pour le site internet d'ATTAC :

Il est proposé aux adhérents d'ATTAC de participer à la rédaction de fiches thématiques sur les différents problèmes de l'eau : chaque personne intéressée par la rédaction d'une fiche pourra le communiquer à sa convenance.

Les thèmes abordés pourraient être par exemple les suivants :

- Explication de la facture d'eau (et d'assainissement)
- Processus de fabrication du prix de l'eau
- Contrôle de la qualité de l'eau
- Etat de la ressource en eau en Dordogne
- La biodiversité dans l'eau (faune et flore)
- L'assainissement
- L'eau et les loisirs
- L'eau et l'agriculture (irrigation...)
- La protection des zones humides
- Les plans d'eau en Périgord vert
- L'entretien des cours d'eau
- Les différents régimes de la gestion de l'eau
- L'usage industriel de l'eau
- L'eau en bouteille
- L'énergie hydraulique (la gestion des barrages)

2/ Suivi du dossier de l'eau de Périgueux :

Les prochaines étapes d'instruction de ce dossier au conseil municipal sont les suivantes : évocation à l'occasion du débat d'orientation budgétaire (dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif, obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants), vote du budget primitif (y compris celui de l'eau) avant le 31 mars 2013, présentation du RPQS (rapport sur le prix et la qualité du service) avant le 30 juin 2013. ATTAC demandera le moment venu à consulter les documents correspondants.

3/ Visite du site du SIAEP de Lalinde :

Rappel : il s'agit du seul syndicat qui soit géré en régie publique en Dordogne. ATTAC va demander à effectuer cette visite sur la période du 3 au 17 mars : le président du syndicat, Laurent Péréa, a donné un accord de principe sur cette visite.

4/ Préparation de l'AG de l'association Eau 24 :

Il est rappelé l'utilité de susciter des adhésions à cette association afin de pouvoir lui apporter le dynamisme nécessaire, compatible avec les orientations d'ATTAC.

5/ Prochaine réunion :

La date de cette réunion sera fixée à l'occasion du prochain CA d'ATTAC, le mercredi 13 février.